

10. Un indult accordant, pour cinq ans, la faculté de dire la messe à minuit dans le sanctuaire de Montmartre, chaque fois qu'il y aura grande affluence ;

20. Un indult autorisant à y dire tout le temps la messe à deux heures du matin ;

30. Un indult permettant d'ajouter le *Gloria* et le *Credo* aux messes votives du Sacré-Cœur qui y seront chantées.

Ce sont autant de preuves de la prédilection de Léon XIII pour le culte qu'il recommandait l'année dernière, avec tant d'effusion, à tout l'univers catholique.

LE GLANEUR.

Montréal, 5 juin 1900.

ORDINATION GENERALE

SAMEDI, le 9 juin, à la cathédrale, par Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsurés

Pour le diocèse de Montréal : MM. J.-A. Bastien, J.-A. Beauchamp, F.-E. Bernier, R.-E. Callaghan, J.-E. Cloutier, J.-F. DeBlois, C.-A. DeLamirande, J.-A. Dorval, J.-V. Ducharme, J.-A. Giguère, J.-M. Guilbault, J.-N. Houle, J.-H. Jeannotte, J.-C. Jetté, J.-A. Lajeunesse, J.-E. Limoges, J.-O. Maurice, C. Poirier, J.-F. Poirier, J.-F. Sénécal, J.-C. Taillefer ;

Pour le diocèse d'Alexandria : M. C. McRae.

Pour le diocèse de Burlington : M. J.-L. Pendergast ;

Pour le diocèse de Cleveland : M. E.-A. Kirby ;

Pour le diocèse de Dubuque : MM. J.-H. Dries, J. Dupont ;

Pour le diocèse de Hamilton : M. J.-A. Englert ;

Pour le diocèse de London : MM. J.-P. Brennan, T. Martin ;

Pour le diocèse de Manchester : M. A. Demers ;

Pour le diocèse d'Ogdensburg : MM. D.-F. O'Reilly, R. Lauzon ;

Pour le diocèse de Pembroke : M. E. Coursol ;

Pour le diocèse de Providence : M. T.-H. Tiernan ;

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. N.-H. Desmarais, F.-X.-J. Larose ;

Pour le diocèse de Toronto : MM. G.-E. Doherty, J.-H. Murray ;

Pour le diocèse des Trois-Rivières : M. J.-P. Bérard.